



Décharge de responsabilité pour mineur(e)(s)



Responsable(s) :

Nom :

Prénom :

Adresse (mail) :

Mineur(s) à charge :

Nom	Prénom	Date de naissance	Numéro de licence

Responsabilité, droit à l'image :

a) Responsabilité

La responsabilité des personnes encadrant les activités de badminton envers les licenciés n'est engagée que pendant les créneaux horaires officiels et au sein des installations prévues pour les entraînements.

Les personnes encadrant les activités de badminton ne pourront être tenues responsables de tout accident ou incident survenant en dehors de ces horaires, et en dehors des salles prévues pour les entraînements. Les parents sont notamment avertis que le transport de leurs enfants pour aller ou revenir d'une séance est de leur responsabilité.

Ajouter la mention « Lu et Approuvé » en plus de la date, puis signer en bas de page :

[Zone de signature]

b) - Droit à l'image :

A travers les compétitions que les jeunes disputent, ou à l'entraînement, il arrive que l'on prenne des photos de vos enfants et qu'on les diffuse (internet, presse ...). Conformément à la loi, votre accord est nécessaire pour prendre ces photos et à leur diffusion (un droit de retrait est également possible si vous décidez de ne plus accorder ce droit après l'avoir accordé.)

Compléter et signer : Moi, Monsieur / Madame [Zone de signature]

j'autorise / je n'autorise pas mon/mes enfant(s) cités dans le précédent tableau à être pris en photo dans le cadre des entraînements et compétitions de mon enfant par le club et à leur diffusion (internet, presse, ...)

Signature (*) :